



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

Budget Principal

n° SIRET 216 403 352 00174

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Budget Primitif 2023

BUDGET PRIMITIF 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF



SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales		
p.1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.6/7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.12/14	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.15/16	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.17/18	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.19/20	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.21/56	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.57/61	A1 - Présentation croisée par fonction (Budget Principal)	X	
p.62	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.63/66	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.67	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.68	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.69/70	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.71	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.72	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.73	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.74	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.75	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.76/77	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.78/79	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
p.80	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.81	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.82	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.83	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.84/87	C1 - Etat du personnel	X	
p.88	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
p.89	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.90	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.91	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.92	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.93	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.94	D2 - Arrêté et signatures	X	
	Budget annexe		
P.95/100	Budget annexe Cimetières (SPIC)	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publi

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE
95990VILLE DE LESCAR
Budget principal

S2LO

BP

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10191,00
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	57,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communaute Agglomération Pau Béarn Pyrénées	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
17069158,00	17069158,00	1674,92	1152,36

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Collectivités-locales.gouv - s/comptes de gestion 2021 communes 10 000 à 20 000 habitants
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1457,78	1213,00
2	Produit des impositions directes/population	630,87	576,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1640,54	1357,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	773,28	324,00
5	Encours de dette/population	788,78	803,00
6	DGF/population	0,00	174,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,36 %	55,40 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,81 %	95,80 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,14 %	23,88 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	48,08 %	60,13 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657358-657362-65738-6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- Semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 304 528,00	16 732 660,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 571 868,00
R			
T			
S			

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	18 304 528,00	18 304 528,00
--	--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 859 611,00	8 778 989,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 185 402,00	465 004,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 198 980,00	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 243 993,00	9 243 993,00
--	---	--------------	--------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	27 548 521,00	27 548 521,00
--	---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 595 441,00	0,00	4 204 315,00	4 204 315,00	4 204 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 760 000,00	0,00	8 670 000,00	8 670 000,00	8 670 000,00
014	Atténuations de produits	195 723,00	0,00	153 530,00	153 530,00	153 530,00
65	Autres charges de gestion courante	954 592,00	0,00	1 603 275,00	1 603 275,00	1 603 275,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 505 756,00	0,00	14 631 120,00	14 631 120,00	14 631 120,00
66	Charges financières	140 967,00	0,00	121 260,00	121 260,00	121 260,00
67	Charges exceptionnelles	68 670,00	0,00	103 856,00	103 856,00	103 856,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 715 393,00	0,00	14 856 236,00	14 856 236,00	14 856 236,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 114 791,00		2 743 029,00	2 743 029,00	2 743 029,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	746 727,00		705 263,00	705 263,00	705 263,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 861 518,00		3 448 292,00	3 448 292,00	3 448 292,00
TOTAL		17 576 911,00	0,00	18 304 528,00	18 304 528,00	18 304 528,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**18 304 528,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	213 372,00	0,00	293 122,00	293 122,00	293 122,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 353 175,00	0,00	1 275 397,00	1 275 397,00	1 275 397,00
73	Impôts et taxes	12 393 975,00	0,00	12 952 238,00	12 952 238,00	12 952 238,00
74	Dotations et participations	1 435 686,00	0,00	1 720 315,00	1 720 315,00	1 720 315,00
75	Autres produits de gestion courante	430 072,00	0,00	436 736,00	436 736,00	436 736,00
Total des recettes de gestion courante		15 826 280,00	0,00	16 677 808,00	16 677 808,00	16 677 808,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	46 155,00	0,00	40 865,00	40 865,00	40 865,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 872 535,00	0,00	16 718 773,00	16 718 773,00	16 718 773,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 509,00		13 887,00	13 887,00	13 887,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 509,00		13 887,00	13 887,00	13 887,00
TOTAL		15 880 044,00	0,00	16 732 660,00	16 732 660,00	16 732 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 571 868,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**18 304 528,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****3 434 405,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	68 564,00	27 583,00	167 264,00	167 264,00	194 847,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 522 414,00	2 153 483,00	5 532 240,00	5 532 240,00	7 685 723,00
	Total des dépenses d'équipement	4 590 978,00	2 181 066,00	5 699 504,00	5 699 504,00	7 880 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	11 178,00	11 178,00	11 178,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 300,00	4 336,00	995 278,00	995 278,00	999 614,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	630 300,00	4 336,00	1 006 456,00	1 006 456,00	1 010 792,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 221 278,00	2 185 402,00	6 705 960,00	6 705 960,00	8 891 362,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 509,00		13 887,00	13 887,00	13 887,00
041	Opérations patrimoniales (4)	127 413,00		139 764,00	139 764,00	139 764,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	134 922,00		153 651,00	153 651,00	153 651,00
	TOTAL	5 356 200,00	2 185 402,00	6 859 611,00	6 859 611,00	9 045 013,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**198 980,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**9 243 993,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	548 277,00	255 308,00	392 924,00	392 924,00	648 232,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 000 733,00	2 000 733,00	2 000 733,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	548 277,00	255 308,00	2 393 657,00	2 393 657,00	2 648 965,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	388 784,00	0,00	551 085,00	551 085,00	551 085,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 095 436,00	0,00	1 919 366,00	1 919 366,00	1 919 366,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	239 396,00	209 696,00	30 000,00	30 000,00	239 696,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	189 825,00	0,00	296 825,00	296 825,00	296 825,00
	Total des recettes financières	3 914 441,00	209 696,00	2 797 276,00	2 797 276,00	3 006 972,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 462 718,00	465 004,00	5 190 933,00	5 190 933,00	5 655 937,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 114 791,00		2 743 029,00	2 743 029,00	2 743 029,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	746 727,00		705 263,00	705 263,00	705 263,00
041	Opérations patrimoniales (4)	127 413,00		139 764,00	139 764,00	139 764,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 988 931,00		3 588 056,00	3 588 056,00	3 588 056,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Publié le	VOTE (3)	TOTAL (- PAR + vote)
	TOTAL	8 451 649,00	465 004,00	8 778 989,00	8 778 989,00	9 243 993,00	

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 243 993,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 434 405,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 204 315,00		4 204 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 670 000,00		8 670 000,00
014	Atténuations de produits	153 530,00		153 530,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 603 275,00		1 603 275,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	121 260,00	0,00	121 260,00
67	Charges exceptionnelles	103 856,00	0,00	103 856,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	705 263,00	705 263,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 743 029,00	2 743 029,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 856 236,00	3 448 292,00	18 304 528,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 304 528,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 178,00	0,00	11 178,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 641,00	13 641,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	999 614,00	0,00	999 614,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 685 723,00		7 685 723,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	194 847,00	0,00	194 847,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	12 994,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	126 770,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		246,00	246,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 891 362,00	153 651,00	9 045 013,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	198 980,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 243 993,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	293 122,00		293 122,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 275 397,00		1 275 397,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 952 238,00		12 952 238,00
74	Dotations et participations	1 720 315,00		1 720 315,00
75	Autres produits de gestion courante	436 736,00	0,00	436 736,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	40 865,00	13 641,00	54 506,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	246,00	246,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 718 773,00	13 887,00	16 732 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**18 304 528,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	551 085,00	0,00	551 085,00
13	Subventions d'investissement	648 232,00	0,00	648 232,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 000 733,00	0,00	2 000 733,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	139 764,00	139 764,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	239 696,00	0,00	239 696,00
28	Amortissement des immobilisations		705 263,00	705 263,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 743 029,00	2 743 029,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	296 825,00		296 825,00
Recettes d'investissement – Total		3 736 571,00	3 588 056,00	7 324 627,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**9 243 993,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 595 441,00	4 204 315,00	4 204 315,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	550 749,00	591 588,00	591 588,00
60611	Eau et assainissement	59 838,00	80 000,00	80 000,00
60612	Energie - Electricité	361 000,00	582 023,00	582 023,00
60613	Chauffage urbain	105 000,00	220 964,00	220 964,00
60621	Combustibles	8 000,00	6 500,00	6 500,00
60622	Carburants	72 326,00	92 525,00	92 525,00
60623	Alimentation	28 610,00	28 010,00	28 010,00
60628	Autres fournitures non stockées	34 075,00	45 125,00	45 125,00
60631	Fournitures d'entretien	64 220,00	45 030,00	45 030,00
60632	Fournitures de petit équipement	60 578,00	47 794,00	47 794,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	26 000,00	26 000,00
60636	Vêtements de travail	28 853,00	28 123,00	28 123,00
6064	Fournitures administratives	15 225,00	16 100,00	16 100,00
6067	Fournitures scolaires	31 441,00	31 172,00	31 172,00
6068	Autres matières et fournitures	161 807,00	148 015,00	148 015,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	37 106,00	30 987,00	30 987,00
6135	Locations mobilières	82 763,00	105 359,00	105 359,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 088,00	950,00	950,00
61521	Entretien terrains	82 000,00	90 000,00	90 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	144 600,00	193 300,00	193 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	23 500,00	34 000,00	34 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	27 000,00	36 000,00	36 000,00
61524	Entretien bois et forêts	50 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	58 000,00	58 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 899,00	7 050,00	7 050,00
6156	Maintenance	213 743,00	203 863,00	203 863,00
6161	Multirisques	50 770,00	69 200,00	69 200,00
617	Etudes et recherches	27 800,00	12 400,00	12 400,00
6182	Documentation générale et technique	13 754,00	14 174,00	14 174,00
6184	Versements à des organismes de formation	39 000,00	44 450,00	44 450,00
6188	Autres frais divers	185,00	185,00	185,00
6226	Honoraires	67 035,00	51 735,00	51 735,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6231	Annonces et insertions	46 450,00	42 700,00	42 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	291 774,00	408 613,00	408 613,00
6236	Catalogues et imprimés	22 075,00	20 170,00	20 170,00
6237	Publications	23 045,00	21 000,00	21 000,00
6238	Divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6241	Transports de biens	35,00	50,00	50,00
6247	Transports collectifs	41 462,00	40 922,00	40 922,00
6251	Voyages et déplacements	4 428,00	4 225,00	4 225,00
6256	Missions	1 246,00	1 900,00	1 900,00
6257	Réceptions	13 223,00	21 585,00	21 585,00
6261	Frais d'affranchissement	25 552,00	25 217,00	25 217,00
6262	Frais de télécommunications	27 904,00	11 893,00	11 893,00
6281	Concours divers (cotisations)	41 485,00	33 423,00	33 423,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	247 452,00	289 885,00	289 885,00
6288	Autres services extérieurs	146 350,00	169 728,00	169 728,00
63512	Taxes foncières	58 853,00	65 667,00	65 667,00
6353	Impôts indirects	442,00	765,00	765,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	950,00	950,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 760 000,00	8 670 000,00	8 670 000,00
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	11 200,00	11 200,00
6331	Versement mobilité	88 590,00	89 000,00	89 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 740,00	25 000,00	25 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	110 528,00	114 700,00	114 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 773 091,00	3 703 000,00	3 703 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	73 462,00	76 000,00	76 000,00
64116	Indemnités préavis, licenciement tit. l.	46 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	693 836,00	704 000,00	704 000,00
64131	Rémunérations non tit.	1 089 723,00	1 135 000,00	1 135 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	167 028,00	156 000,00	156 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	36 739,00	18 000,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	978 278,00	991 000,00	991 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 206 834,00	1 185 000,00	1 185 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 12/04/2023 nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	49 086,00	52 000,00	52 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	94 850,00	98 000,00	98 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	60 000,00	60 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	54 720,00	31 000,00	31 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	224 200,00	204 000,00	204 000,00
6488	Autres charges	21 295,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	195 723,00	153 530,00	153 530,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	42 123,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	3 500,00	3 500,00	3 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	150 000,00	150 000,00	150 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	100,00	30,00	30,00
65	Autres charges de gestion courante	954 592,00	1 603 275,00	1 603 275,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	28 013,00	3 500,00	3 500,00
6518	Autres	11 322,00	50 000,00	50 000,00
6531	Indemnités	97 500,00	102 000,00	102 000,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6533	Cotisations de retraite	6 700,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 315,00	9 200,00	9 200,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	6 450,00	6 450,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	7 738,00	48 325,00	48 325,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 500,00	9 613,00	9 613,00
657362	Subv. fonct. CCAS	430 000,00	470 000,00	470 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	575 000,00	575 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	5 113,00	5 150,00	5 150,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	335 391,00	312 837,00	312 837,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		13 505 756,00	14 631 120,00	14 631 120,00
66	Charges financières (b)	140 967,00	121 260,00	121 260,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 200,00	127 800,00	127 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 767,00	-22 772,00	-22 772,00
6688	Autres	0,00	16 232,00	16 232,00
67	Charges exceptionnelles (c)	68 670,00	103 856,00	103 856,00
6714	Bourses et prix	5 150,00	7 400,00	7 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	34 050,00	25 250,00	25 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	8 280,00	24 972,00	24 972,00
678	Autres charges exceptionnelles	17 190,00	42 234,00	42 234,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 715 393,00	14 856 236,00	14 856 236,00
023	Virement à la section d'investissement	3 114 791,00	2 743 029,00	2 743 029,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	746 727,00	705 263,00	705 263,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	746 727,00	705 263,00	705 263,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 861 518,00	3 448 292,00	3 448 292,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 861 518,00	3 448 292,00	3 448 292,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 576 911,00	18 304 528,00	18 304 528,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 304 528,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	48 929,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	71 702,24

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	213 372,00	293 122,00	293 122,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	92 072,00	187 122,00	187 122,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	6 800,00	1 000,00	1 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	114 500,00	105 000,00	105 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 353 175,00	1 275 397,00	1 275 397,00
7022	Coupes de bois	3 500,00	5 000,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 500,00	12 000,00	12 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	734,00	534,00	534,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	23 866,00	25 327,00	25 327,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	59 265,00	81 404,00	81 404,00
7062	Redevances services à caractère culturel	236 750,00	1 050,00	1 050,00
70631	Redevances services à caractère sportif	60 800,00	66 020,00	66 020,00
70632	Redevances services à caractère loisir	191 160,00	212 000,00	212 000,00
7066	Redevances services à caractère social	247 222,00	239 960,00	239 960,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	260 000,00	249 325,00	249 325,00
70688	Autres prestations de services	675,00	805,00	805,00
7078	Autres marchandises	500,00	700,00	700,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	2 160,00	2 160,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	17 484,00	30 000,00	30 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	61 760,00	59 760,00	59 760,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 200,00	22 720,00	22 720,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	101 374,00	95 987,00	95 987,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	46 966,00	43 589,00	43 589,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	24 919,00	127 056,00	127 056,00
73	Impôts et taxes	12 393 975,00	12 952 238,00	12 952 238,00
73111	Impôts directs locaux	6 024 000,00	6 429 294,00	6 429 294,00
73211	Attribution de compensation	5 299 195,00	5 294 755,00	5 294 755,00
73221	FNGIR	36 421,00	36 421,00	36 421,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	29 359,00	33 600,00	33 600,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	40 000,00	48 168,00	48 168,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	220 000,00	220 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	320 000,00	340 000,00	340 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	480 000,00	550 000,00	550 000,00
74	Dotations et participations	1 435 686,00	1 720 315,00	1 720 315,00
744	FCTVA	14 069,00	22 104,00	22 104,00
74718	Autres participations Etat	119 334,00	136 658,00	136 658,00
7472	Participat° Régions	9 000,00	13 050,00	13 050,00
7473	Participat° Départements	86 220,00	68 820,00	68 820,00
74741	Participat° Communes du GFP	13 790,00	9 819,00	9 819,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	9 297,00	9 297,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	214 568,00	214 568,00
7478	Participat° Autres organismes	1 065 026,00	1 097 722,00	1 097 722,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	800,00	800,00	800,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	6 737,00	6 737,00	6 737,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	120 000,00	140 000,00	140 000,00
7488	Autres attributions et participations	710,00	740,00	740,00
75	Autres produits de gestion courante	430 072,00	436 736,00	436 736,00
752	Revenus des immeubles	422 472,00	428 586,00	428 586,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 600,00	8 150,00	8 150,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		15 826 280,00	16 677 808,00	16 677 808,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	46 155,00	40 865,00	40 865,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	32 025,00	30 000,00	30 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 130,00	10 865,00	10 865,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		15 872 535,00	16 718 773,00	16 718 773,00
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 509,00	13 887,00	13 887,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 509,00	13 641,00	13 641,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	246,00	246,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 509,00	13 887,00	13 887,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 880 044,00	16 732 660,00	16 732 660,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 571 868,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 304 528,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	68 564,00	167 264,00	167 264,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	63 564,00	162 264,00	162 264,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0015	Opération d'équipement n° 0015 (5)	15 000,00	50 000,00	50 000,00
0042	Opération d'équipement n° 0042 (5)	606 648,00	37 000,00	37 000,00
0046	Opération d'équipement n° 0046 (5)	121 362,00	243 136,00	243 136,00
0062	Opération d'équipement n° 0062 (5)	69 874,00	47 000,00	47 000,00
0078	Opération d'équipement n° 0078 (5)	8 220,00	60 000,00	60 000,00
0095	Opération d'équipement n° 0095 (5)	59 000,00	137 477,00	137 477,00
0102	Opération d'équipement n° 0102 (5)	43 065,00	112 000,00	112 000,00
0108	Opération d'équipement n° 0108 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
0113	Opération d'équipement n° 0113 (5)	147 200,00	90 700,00	90 700,00
0118	Opération d'équipement n° 0118 (5)	201 850,00	183 783,00	183 783,00
0119	Opération d'équipement n° 0119 (5)	22 000,00	79 300,00	79 300,00
0120	Opération d'équipement n° 0120 (5)	175 180,00	509 000,00	509 000,00
0121	Opération d'équipement n° 0121 (5)	27 500,00	105 000,00	105 000,00
0122	Opération d'équipement n° 0122 (5)	100 482,00	110 050,00	110 050,00
0123	Opération d'équipement n° 0123 (5)	438 142,00	725 500,00	725 500,00
0124	Opération d'équipement n° 0124 (5)	771 016,00	813 128,00	813 128,00
0129	Opération d'équipement n° 0129 (5)	226 792,00	43 292,00	43 292,00
0130	Opération d'équipement n° 0130 (5)	215 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
0131	Opération d'équipement n° 0131 (5)	22 000,00	17 500,00	17 500,00
0133	Opération d'équipement n° 0133 (5)	0,00	0,00	0,00
0141	Opération d'équipement n° 0141 (5)	0,00	0,00	0,00
0142	Opération d'équipement n° 0142 (5)	35 000,00	115 000,00	115 000,00
0146	Opération d'équipement n° 0146 (5)	45 000,00	53 374,00	53 374,00
0149	Opération d'équipement n° 0149 (5)	15 500,00	10 000,00	10 000,00
0155	Opération d'équipement n° 0155 (5)	0,00	0,00	0,00
0157	Opération d'équipement n° 0157 (5)	5 000,00	0,00	0,00
0158	Opération d'équipement n° 0158 (5)	0,00	0,00	0,00
0159	Opération d'équipement n° 0159 (5)	70 000,00	10 000,00	10 000,00
0160	Opération d'équipement n° 0160 (5)	0,00	160 000,00	160 000,00
0161	Opération d'équipement n° 0161 (5)	8 000,00	20 000,00	20 000,00
0163	Opération d'équipement n° 0163 (5)	350 000,00	5 000,00	5 000,00
0164	Opération d'équipement n° 0164 (5)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
0165	Opération d'équipement n° 0165 (5)	25 000,00	45 000,00	45 000,00
0166	Opération d'équipement n° 0166 (5)	0,00	0,00	0,00
9003	Opération d'équipement n° 9003 (5)	579 842,00	500 000,00	500 000,00
9006	Opération d'équipement n° 9006 (5)	38 741,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 590 978,00	5 699 504,00	5 699 504,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 178,00	11 178,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	11 178,00	11 178,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 300,00	995 278,00	995 278,00
1641	Emprunts en euros	629 300,00	995 278,00	995 278,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		630 300,00	1 006 456,00	1 006 456,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 221 278,00	6 705 960,00	6 705 960,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	7 509,00	13 887,00	13 887,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	7 509,00	13 887,00	13 887,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	6 348,00	6 348,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 509,00	7 293,00	7 293,00
28184	Mobilier	0,00	246,00	246,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	127 413,00	139 764,00	139 764,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	12 994,00	12 994,00
2132	Immeubles de rapport	1 304,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	5 246,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	79 259,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 348,00	38 829,00	38 829,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 256,00	87 941,00	87 941,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		134 922,00	153 651,00	153 651,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 356 200,00	6 859 611,00	6 859 611,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 185 402,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	198 980,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 243 993,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	548 277,00	392 924,00	392 924,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	2 000,00	2 000,00
1313	Subv. transf. Départements	4 400,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	107 193,00	198 426,00	198 426,00
1322	Subv. non transf. Régions	343 200,00	424,00	424,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	160 074,00	160 074,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	41 984,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 500,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	50 000,00	32 000,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 000 733,00	2 000 733,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 975 233,00	1 975 233,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	0,00	25 500,00	25 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		548 277,00	2 393 657,00	2 393 657,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 484 220,00	2 470 451,00	2 470 451,00
10222	FCTVA	238 784,00	401 085,00	401 085,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 095 436,00	1 919 366,00	1 919 366,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	239 396,00	30 000,00	30 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	239 396,00	30 000,00	30 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	189 825,00	296 825,00	296 825,00
Total des recettes financières		3 914 441,00	2 797 276,00	2 797 276,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 462 718,00	5 190 933,00	5 190 933,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 114 791,00	2 743 029,00	2 743 029,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	746 727,00	705 263,00	705 263,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 461,00	7 305,00	7 305,00
28031	Frais d'études	57 486,00	56 378,00	56 378,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	39 757,00	39 757,00	39 757,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	71 289,00	3 202,00	3 202,00
28051	Concessions et droits similaires	70 844,00	28 083,00	28 083,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	22 244,00	25 048,00	25 048,00
28128	Autres aménagements de terrains	163 922,00	201 496,00	201 496,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	25 885,00	25 885,00
28132	Immeubles de rapport	24 518,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	1 984,00	622,00	622,00
28151	Réseaux de voirie	172,00	172,00	172,00
28152	Installations de voirie	682,00	682,00	682,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 356,00	5 796,00	5 796,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 634,00	11 873,00	11 873,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	40 195,00	48 930,00	48 930,00
28182	Matériel de transport	81 959,00	86 398,00	86 398,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 452,00	36 446,00	36 446,00
28184	Mobilier	20 708,00	33 827,00	33 827,00
28188	Autres immo. corporelles	98 064,00	93 363,00	93 363,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 861 518,00	3 448 292,00	3 448 292,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
041	Opérations patrimoniales (9)	127 413,00	139 764,00	139 764,00
2031	Frais d'études	127 413,00	139 764,00	139 764,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 988 931,00	3 588 056,00	3 588 056,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 451 649,00	8 778 989,00	8 778 989,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	465 004,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 243 993,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015 (1)
LIBELLE : TRAVAUX HYDRAULIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		185 690,52	a 41 814,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 971,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 971,77	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 826,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	68 210,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 891,99	41 814,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	102 891,99	41 814,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-91 814,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0042 (1)
LIBELLE : ACQ.VENTE/PATRIMOINE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 635 525,82	a 522 154,00	37 000,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 541,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 541,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 631 984,62	522 154,00	37 000,00	37 000,00	0,00
2111	Terrains nus	1 268 067,98	522 154,00	37 000,00	37 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	8 145,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	354 691,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-559 154,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0046 (1)
LIBELLE : TRVX. ECLAIRAGE PUBLIC
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		490 055,49	a 153 823,00	243 136,00	b 243 136,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 156,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 156,92	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	485 898,57	153 823,00	243 136,00	243 136,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	485 898,57	153 823,00	243 136,00	243 136,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-396 959,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0062 (1)
LIBELLE : RESEAUX SECS ET HUMIDES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		29 132,62	a 0,00	47 000,00	b 47 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 132,62	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 132,62	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0078 (1)
LIBELLE : CHAPITEAU ECOLE CIRQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		238 828,10	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 894,80	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 894,80	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 272,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 272,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	230 660,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	230 660,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 38 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	38 500,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	38 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-21 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0095 (1)
LIBELLE : AMENAGT PIED REMPARTS
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		398 830,97	a 30 978,00	137 477,00	b 137 477,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	398 830,97	30 978,00	137 477,00	137 477,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	29 494,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	366 576,68	30 978,00	137 477,00	137 477,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-168 455,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0102 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		247 396,02	a 11 462,00	112 000,00	b 112 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	231 960,36	11 462,00	112 000,00	112 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	222 583,24	11 462,00	112 000,00	112 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 377,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 435,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 435,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-123 462,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0108 (1)
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		349 405,05	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 320,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	8 320,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 638,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 638,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	338 446,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	309 129,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 316,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0113 (1)
LIBELLE : RENOUV.MATER.ROULANT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		667 042,02	a 352 885,00	90 700,00	b 90 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	667 042,02	352 885,00	90 700,00	90 700,00	0,00
2182	Matériel de transport	663 597,04	352 885,00	90 700,00	90 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 444,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-443 585,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0118 (1)
LIBELLE : ACQ.MOB.MATERIEL P/SCES
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		934 383,93	a 13 858,00	183 783,00	b 183 783,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	934 383,93	13 858,00	183 783,00	183 783,00	0,00
2138	Autres constructions	269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 878,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 971,90	0,00	183 783,00	183 783,00	0,00
2184	Mobilier	214 999,81	1 894,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	689 032,38	11 964,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	2 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-195 641,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0119 (1)
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE VILLE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 701,29	a 12 506,00	79 300,00	b 79 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	319 081,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	319 081,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 619,99	12 506,00	79 300,00	79 300,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 619,99	12 506,00	79 300,00	79 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-91 806,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0120 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DE RUES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 917 116,75	a 69 517,00	509 000,00	b 509 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	56 499,51	26 015,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	56 499,51	26 015,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 858 097,24	43 502,00	509 000,00	509 000,00	0,00
2313	Constructions	54 921,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 768 817,73	43 502,00	509 000,00	509 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	34 357,52	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-578 517,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0121 (1)
LIBELLE : TX ESPACES VERTS ET PLANTATIONS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		320 193,83	a 44 939,00	105 000,00	b 105 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 544,33	43 457,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	112 544,33	43 457,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	205 649,50	1 482,00	105 000,00	105 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	205 649,50	1 482,00	105 000,00	105 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-149 939,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0122 (1)
LIBELLE : RENOUVELL.INFORMATIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		752 131,77	a 20 383,00	110 050,00	b 110 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	412 197,12	20 059,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	410 577,12	20 059,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	339 934,65	324,00	110 050,00	110 050,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	339 535,69	324,00	110 050,00	110 050,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	398,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-130 433,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0123 (1)
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 739 561,21	a 156 482,00	725 500,00	b 725 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 992,28	1 881,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	48 992,28	1 881,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 463,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 748,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	7 293,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 648,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 773,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 642 105,63	154 601,00	725 500,00	725 500,00	0,00
2313	Constructions	2 636 049,66	154 601,00	725 500,00	725 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 055,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 28 577,00	d 424,00
13	Subventions d'investissement	28 577,00	424,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	9 857,00	424,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 720,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-852 981,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0124 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 227 078,08	a 126 329,00	813 128,00	b 813 128,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	98 114,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 114,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 969,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 490,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 432,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	11 918,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	13 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 822,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 087 993,69	126 329,00	813 128,00	813 128,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	262 112,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 823 061,61	126 329,00	813 128,00	813 128,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 819,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-939 457,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0129 (1)
LIBELLE : AMENAGT CITE HISTORIQUE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 362 359,21	a 38 735,00	43 292,00	b 43 292,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	99 268,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	99 268,68	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 894,98	6 100,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 099,30	6 100,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	21 714,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 206,82	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 231 195,55	32 635,00	43 292,00	43 292,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	132 043,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 260,80	0,00	43 292,00	43 292,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 033 353,99	32 635,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	45 537,27	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-82 027,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0130 (1)
LIBELLE : TERRAINS SPORTIFS
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		239 186,59	a 4 397,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	239 186,59	4 397,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	239 186,59	4 397,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 160 074,00
13	Subventions d'investissement	0,00	160 074,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	160 074,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-844 323,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0131 (1)
LIBELLE : MAIRIE BILAA
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		280 572,22	a 2 376,00	17 500,00	b 17 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 434,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 434,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	754,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	754,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	268 382,98	2 376,00	17 500,00	17 500,00	0,00
2313	Constructions	264 052,60	2 376,00	17 500,00	17 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 330,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-19 876,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0133 (1)
LIBELLE : DOCUMENTS D'URBANISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		89 774,51	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	89 774,51	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	89 774,51	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0141 (1)
LIBELLE : DIAG.& AMEN. ACCESS. HANDICAP.

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		282 808,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	104 599,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	104 599,69	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 744,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 744,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	169 464,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	169 464,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0142 (1)
LIBELLE : AIRE JEUX ENFANTS
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		217 616,60	a 35 468,00	115 000,00	b 115 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 328,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	63 328,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	154 287,68	35 468,00	115 000,00	115 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	154 287,68	35 468,00	115 000,00	115 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-150 468,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0146 (1)
LIBELLE : NOUVEAU CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 438 390,90	a 6 788,00	53 374,00	b 53 374,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 421,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 184,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	145 237,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 278 169,37	6 788,00	53 374,00	53 374,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 185 593,03	6 788,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 293,96	0,00	53 374,00	53 374,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 282,38	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-60 162,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0149 (1)
LIBELLE : ENTRETIEN DES CIMETIERES (anciens)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	130 243,35	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 663,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 663,37	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 429,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	7 429,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	96 150,86	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	36 560,30	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	59 590,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0155 (1)
LIBELLE : MODERNISATION DES SERVICES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		409 247,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	397 582,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	330 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	67 102,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 665,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 665,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0157 (1)
LIBELLE : COMPLEXE V.HUGO/ESCALE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		263 043,07	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	263 043,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	257 005,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 037,67	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0158 (1)
LIBELLE : VIDEO PROTECTION installation

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		98 466,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 466,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	98 466,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0159 (1)
LIBELLE : CENTRE AFFAIRES LESCOURRE TVX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 710,61	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 303,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 303,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 407,51	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	43 407,51	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0160 (1)
LIBELLE : LA CHARCUTERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		446 731,20	a 7 800,00	160 000,00	b 160 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 731,20	7 800,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	11 731,20	7 800,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-167 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0161 (1)
LIBELLE : REMPARTS DE LA CITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 110 000,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	110 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	110 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-130 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0163 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE DU LAOU
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	393 447,76	a 85 068,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	392 277,76	85 068,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	392 277,76	85 068,00	5 000,00	5 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 144 957,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	144 957,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	113 628,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	31 329,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	54 889,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0164 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE P.FORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-80 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0165 (1)
LIBELLE : ETUDES AMENAGT LACAUSSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 228,20	a 150 785,00	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 228,20	150 785,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	88 228,20	150 785,00	35 000,00	35 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-195 785,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0166 (1)
LIBELLE : BUDGET PARTICIPATIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9003 (1)
LIBELLE : CATHEDRALE
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		917 185,99	a 140 558,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 653,80	83 665,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	35 653,80	83 665,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 938,06	39 095,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 147,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	191 148,18	39 095,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	343,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	688 594,13	17 798,00	480 000,00	480 000,00	0,00
2313	Constructions	688 594,13	17 798,00	480 000,00	480 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 43 274,00	d 198 426,00
13	Subventions d'investissement	43 274,00	198 426,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	198 426,00
1322	Subv. non transf. Régions	43 274,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-398 858,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9006 (1)
LIBELLE : LAC CAROLINS
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 031,84	a 14 378,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 031,84	6 737,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 031,84	6 737,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 641,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 641,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-164 378,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

Annexes

Ville Budget Principal
Cimetières (SPIC)

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Budget Primitif 2023

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 006 456	1 485 907	0	85 000	560 000	1 137 477	0	0	207 264	2 213 856	10 000	6 705 960
- Equipements municipaux (2)		1 485 907	0	85 000	560 000	1 137 477	0	0	45 000	2 208 856	10 000	5 532 240
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	162 264	5 000	0	167 264
- Opérations financières	1 006 456											1 006 456
Dépenses d'ordre	13 887											153 651
Total dépenses de l'exercice	1 020 343	1 513 007	0	85 618	571 111	1 137 477	0	0	292 613	2 229 442	10 000	6 859 611
RAR N-1 et reports	199 180	51 976	49 587	130 321	196 817	126 425	0	25 719	180 447	1 422 021	1 889	2 384 382
Total cumulé dépenses d'investissement	1 219 523	1 564 983	49 587	215 939	767 928	1 263 902	0	25 719	473 060	3 651 463	11 889	9 243 993
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 190 801	57 100	34 000	618	209 537	160 498	0	0	85 349	15 586	25 500	8 778 989
RAR N-1 et reports	209 396	0	0	144 957	86 754	23 897	0	0	0	0	0	465 004
Total cumulé recettes d'investissement	8 400 197	57 100	34 000	145 575	296 291	184 395	0	0	85 349	15 586	25 500	9 243 993

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 758 845	11 594 800	70 879	525 116	814 728	256 192	610 988	119 082	14 953	531 060	7 885	18 304 528
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 758 845	11 594 800	70 879	525 116	814 728	256 192	610 988	119 082	14 953	531 060	7 885	18 304 528
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	13 365 538	604 847	0	230 672	214 523	442 011	372 948	1 327 277	39 319	91 834	43 691	16 732 660
RAR N-1 et reports	1 571 868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 571 868
Total cumulé recettes de fonctionnement	14 937 406	604 847	0	230 672	214 523	442 011	372 948	1 327 277	39 319	91 834	43 691	18 304 528

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 020 543	1 564 983	49 587	215 939	767 928	1 263 902	0	25 719	473 060	3 651 463	11 889	9 045 013
Dépenses réelles		1 006 656	1 537 883	49 587	215 321	756 817	1 263 902	0	25 719	387 711	3 635 877	11 889	8 891 362
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 178
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	995 478	0	0	0	168	0	0	0	2 079	0	1 889	999 614
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	189 847	5 000	0	194 847
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	1 537 883	49 587	215 321	756 649	1 263 902	0	25 719	195 785	3 630 877	10 000	7 685 723
0015	TRAVAUX HYDRAULIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 814	0	91 814
0042	ACQ.VENTE/PATRIMOINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 154	0	559 154
0046	TRVX. ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396 959	0	396 959
0062	RESEAUX SECS ET HUMIDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 000	0	47 000
0078	CHAPITEAU ECOLE CIRQUE	0	0	0	0	60 000	0	0	0	0	0	0	60 000
0095	AMENAGT PIED REMPARTS	0	0	0	0	0	168 455	0	0	0	0	0	168 455
0102	MOBILIER URBAIN	0	0	0	0	0	4 296	0	0	0	119 166	0	123 462
0108	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
0113	RENOUV.MATER.ROULANT	0	90 700	48 976	0	0	25 281	0	0	0	278 628	0	443 585
0118	ACQ.MOB.MATERIEL P/SCES	0	190 358	611	0	0	1 824	0	2 816	0	2 032	0	197 641
0119	SIGNALETIQUE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 806	0	91 806
0120	AMENAGEMENT DE RUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578 517	0	578 517
0121	TX ESPACES VERTS ET PLANTATIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 939	0	149 939
0122	RENOUVELL.INFORMATIQUE	0	130 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 433

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

SLO

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF	9 services urbains, environnement	10 économique	11 TOTAL
0123	TRAVAUX BATIMENTS	0	733 554	0	17 705	56 091	59 649	0	14 983	0	0	0	0	881 982
0124	TRAVAUX VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	939 457	0	0	939 457
0129	AMENAGT CITE HISTORIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 027	0	0	82 027
0130	TERRAINS SPORTIFS	0	0	0	0	0	1 004 397	0	0	0	0	0	0	1 004 397
0131	MAIRIE BILAA	0	19 876	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 876
0142	AIRE JEUX ENFANTS	0	115 000	0	27 548	0	0	0	7 920	0	0	0	0	150 468
0146	NOUVEAU CIMETIERE	0	60 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 162
0149	ENTRETIEN DES CIMETIERES (anciens)	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
0157	COMPLEXE V.HUGO/ESCALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0159	CENTRE AFFAIRES LESCOURRE TVX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
0160	LA CHARCUTERIE	0	167 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 800
0161	REMPARTS DE LA CITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000	0	0	130 000
0163	GROUPE SCOLAIRE DU LAOU	0	0	0	90 068	0	0	0	0	0	0	0	0	90 068
0164	GROUPE SCOLAIRE P.FORT	0	0	0	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000
0165	ETUDES AMENAGT LACAUSSE	0	0	0	0	0	0	0	0	195 785	0	0	0	195 785
9003	CATHEDRALE	0	0	0	0	640 558	0	0	0	0	0	0	0	640 558
9006	LAC CAROLINS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 378	0	0	164 378
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		13 887	27 100	0	618	11 111	0	0	0	85 349	15 586	0	0	153 651
040	Opérat° ordre transfert entre sections	13 887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 887
041	Opérations patrimoniales	0	27 100	0	618	11 111	0	0	0	85 349	15 586	0	0	139 764

RECETTES													
Total recettes investissement		8 400 197	57 100	34 000	145 575	296 291	184 395	0	0	85 349	15 586	25 500	9 243 993
Recettes réelles		4 951 905	30 000	34 000	144 957	285 180	184 395	0	0	0	0	25 500	5 655 937
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	296 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	296 825
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 470 451	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 470 451
13	Subventions d'investissement	0	0	34 000	144 957	284 880	184 395	0	0	0	0	0	648 232
16	Emprunts et dettes assimilées	1 975 233	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500	2 000 733
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF	9 services urbains, environnement	10 économique	11 TOTAL
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	209 396	30 000	0	0	300	0	0	0	0	0	0	0	239 696
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 448 292	27 100	0	618	11 111	0	0	0	85 349	15 586	0	0	3 588 056
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 743 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 743 029
040	Opérat° ordre transfert entre sections	705 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 263
041	Opérations patrimoniales	0	27 100	0	618	11 111	0	0	0	85 349	15 586	0	0	139 764

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 758 845	11 594 800	70 879	525 116	814 728	256 192	610 988	119 082	14 953	531 060	7 885	18 304 528
Dépenses réelles		310 553	11 594 800	70 879	525 116	814 728	256 192	610 988	119 082	14 953	531 060	7 885	14 856 236
011	Charges à caractère général	41 575	2 453 499	68 578	415 497	232 628	244 674	115 610	118 590	14 953	490 826	7 885	4 204 315
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	8 670 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 670 000
014	Atténuations de produits	153 500	0	0	0	0	30	0	0	0	0	0	153 530
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	6 450	433 069	2 301	99 475	582 100	738	478 650	492	0	0	0	1 603 275
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	105 028	16 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 260
67	Charges exceptionnelles	4 000	22 000	0	10 144	0	10 750	16 728	0	0	40 234	0	103 856
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 448 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 448 292
023	Virement à la section d'investissement	2 743 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 743 029
042	Opérat° ordre transfert entre sections	705 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 263
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		13 365 538	604 847	0	230 672	214 523	442 011	372 948	1 327 277	39 319	91 834	43 691	16 732 660
Recettes réelles		13 351 651	604 847	0	230 672	214 523	442 011	372 948	1 327 277	39 319	91 834	43 691	16 718 773
013	Atténuations de charges	0	293 122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	293 122

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

SLO

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF	9 services urbains, environnement	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	105 515	52 277	0	217 405	165 570	283 636	103 550	231 880	6 105	88 094	21 365	1 275 397
73	Impôts et taxes	12 952 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 952 238
74	Dotations et participations	169 641	25 927	0	13 267	15 025	155 750	244 568	1 095 397	0	740	0	1 720 315
75	Autres produits de gestion courante	94 157	227 681	0	0	33 928	600	24 830	0	33 214	0	22 326	436 736
76	Produits financiers	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	30 000	5 840	0	0	0	2 025	0	0	0	3 000	0	40 865
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		13 887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 887
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 887
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 504 029,49									
1641 Emprunts en euros (total)					11 504 029,49									
00000526837 (P17/007)	CREDIT AGRICOLE DES P.A	09/12/2016		09/01/2018	800 000,00	F	FIXE	1,280	1,289		A	P	O	A-1
10278 00302 00020027502 (C19/3)	CAISSE DE CREDIT MUTUEL PAU HOTEL DE VILLE	13/04/2018		30/04/2020	2 000 000,00	F	FIXE	1,700	1,705		A	P	O	A-1
10278 02270 00020482302 (C18/3)	CAISSE DE CREDIT MUTUEL PAU HOTEL DE VILLE	24/04/2018		15/06/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,700	1,704		A	P	O	A-1
1089551 (P07/004)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/05/2007		01/07/2008	220 000,00	V	LIVRETA	3,750	2,518		A	P	O	A-1
1129406 (C08/316)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2008		01/01/2010	1 000 000,00	F	FIXE	4,470	4,472		A	P	N	A-1
9815375 (P16/006)	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2016		25/11/2017	268 617,82	F	FIXE	1,350	1,350		A	P	O	A-1
CO9179 (C16/319)	CREDIT AGRICOLE DES P.A	03/08/2016		05/11/2016	5 215 411,67	F	FIXE	1,120	1,155		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

S²LO

Publié le

ID : 064-216403352-20230329-BP_23 COMMUNE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Reçu en préfecture le 12/04/2023			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUN	Publié le	Capacité de	Possibilité
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 504 029,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 038 470,05					995 277,34	126 798,57	0,00	48 929,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 038 470,05					995 277,34	126 798,57	0,00	48 929,52
00000526837 (P17/007)	N	0,00	A-1	659 677,22	19,02	F	FIXE	1,280	29 151,37	8 443,87	0,00	7 893,84
10278 00302 00020027502 (C19/3)	N	0,00	A-1	1 791 954,42	20,33	F	FIXE	1,700	71 719,62	30 463,23	0,00	19 655,80
10278 02270 00020482302 (C18/3)	N	0,00	A-1	1 733 833,61	20,46	F	FIXE	1,700	69 393,45	29 475,17	0,00	15 462,01
1089551 (P07/004)	N	0,00	A-1	92 937,83	9,50	V	LIVRETA	2,000	9 266,60	1 858,76	0,00	841,28
1129406 (C08/316)	N	0,00	A-1	452 327,79	0,00	F	FIXE	4,470	452 327,79	20 219,05	0,00	0,00
9815375 (P16/006)	N	0,00	A-1	159 638,88	7,90	F	FIXE	1,350	19 030,96	2 155,12	0,00	191,90
CO9179 (C16/319)	N	0,00	A-1	3 148 100,30	8,59	F	FIXE	1,120	344 387,55	34 183,37	0,00	4 884,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

SLO

ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 038 470,05					995 277,34	126 798,57	0,00	48 929,52

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 038 470,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000,00 €	27/02/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil amortissement bien de faible valeur à 2000€ TTC	1	27/02/2019
L	Documents d'urbanisme (PLU) (art. 202)	5	27/02/2019
L	Frais d'études (non suivies de réalisation) (art. 2031)	5	27/02/2019
L	Frais insertion publicitaires (non suivies de réalisation) (art. 2033)	5	27/02/2019
L	Subvention d'équipement versée à personnes droit privé (art. 2042)	5	27/02/2019
L	Subvention d'équipement versée à organismes publics (art. 2041XX) selon le bien	0	27/02/2019
L	Subvention d'équipement en nature (art. 2044) selon le bien	0	27/02/2019
L	Droit d'utilisation licence (art. 2051) durée privilège	0	27/02/2019
L	Logiciels (art. 2051)	3	27/02/2019
L	Droit au bail, fonds commercial (art. 2088)	5	27/02/2019
L	Arbres et arbustes (art. 2121)	25	27/02/2019
L	Aménagements de terrains (mouvements de terre) (art. 2128)	20	27/02/2019
L	Immeubles de rapport (art. 2132)	20	27/02/2019
L	Bâtiment type construction modulaire (art. 2138)	10	27/02/2019
L	Mobilier (tables, chaises, bureau...) (art. 2184)	15	27/02/2019
L	Ameublement (tentures, stores...) (art. 2184)	10	27/02/2019
L	Matériels de bureautique, d'informatique et de monétique (art. 2183)	3	27/02/2019
L	Matériels de reprographie et d'imprimerie (art. 2183)	3	27/02/2019
L	Matériels de communication, de réception et de festivités (art. 218XX)	3	27/02/2019
L	Matériels de chauffage et sanitaire (mobiles) (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels d'entretien et de nettoyage (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels d'enseignement et de formation (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels de culture, musique, peinture, musée (art. 2188 et 216X)	5	27/02/2019
L	Matériels de bibliothèques (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels de secours, incendie, police (art. 2188)	3	27/02/2019
L	Matériels médicaux (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels de puériculture (art. 2188)	1	27/02/2019
L	Matériels d'hôtellerie de restauration et d'hébergement (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels et outillages d'incendie et de sécurité civile (art. 21568)	7	27/02/2019
L	Matériel et outillage roulant de voirie (art. 21571)	5	27/02/2019
L	Autre matériel et outillage d'incendie (art. 21568)	7	27/02/2019
L	Matériels de voirie et réseaux (art. 21578)	7	27/02/2019
L	Autres installations, matériel & outillage techniques (art. 2158) selon nature de la dépense	0	27/02/2019
L	Equipements fixes d'ateliers et de garages (machine outils) (art. 2188)	7	27/02/2019
L	Matériels des serv. techniques, ateliers et garages matériel d'analyse et de mesure (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels d'agriculture, environnement, espaces verts (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels de sports, loisirs, tourisme (art. 2188)	5	27/02/2019
L	Matériels de transport motorisé et non motorisé (art. 2182)	7	27/02/2019
L	Matériels d'analyse et de mesure (art. 2188)	3	27/02/2019
L	Matériels et équipements de cirque (art. 2188)	5	27/02/2019

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		129 500,00	129 500,00	0,00	129 500,00
Loyers impayés	0,00	22/06/2016	129 500,00	129 500,00	0,00	129 500,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		129 500,00	129 500,00	0,00	129 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 020 097,00	I 1 020 097,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		995 278,00	995 278,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	995 278,00	995 278,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 819,00	24 819,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	11 178,00	11 178,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 641,00	13 641,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 020 097,00	2 185 402,00	198 980,00	3 404 479,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 326 202,00	III 4 326 202,00
Ressources propres externes de l'année (a)		581 085,00	581 085,00
10222	FCTVA	401 085,00	401 085,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 745 117,00	3 745 117,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 305,00	7 305,00
28031	Frais d'études	56 378,00	56 378,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	39 757,00	39 757,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 202,00	3 202,00
28051	Concessions et droits similaires	28 083,00	28 083,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 048,00	25 048,00
28128	Autres aménagements de terrains	201 496,00	201 496,00
281318	Autres bâtiments publics	25 885,00	25 885,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28138	Autres constructions	622,00	622,00
28151	Réseaux de voirie	172,00	172,00
28152	Installations de voirie	682,00	682,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	5 796,00	5 796,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 873,00	11 873,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	48 930,00	48 930,00
28182	Matériel de transport	86 398,00	86 398,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 446,00	36 446,00
28184	Mobilier	33 827,00	33 827,00
28188	Autres immo. corporelles	93 363,00	93 363,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	296 825,00	296 825,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 743 029,00	2 743 029,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------



Total ressources propres disponibles	4 326 202,00	465 004,00	0,00		
---	---------------------	-------------------	-------------	--	--

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 404 479,00
Ressources propres disponibles	IV 6 710 572,00
Solde	V = IV – II (6) 3 306 093,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

B1.1

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 986 200,67	3 056 726,21											44 631,31	132 470,34
L'ENSOLEILLADE	2012	C	ENSOLEILLADE CONSTRUCTION FOYER LOG 50 LITS HANDICAP	CREDIT FONCIER DE FRANCE	444 412,70	288 868,26	19,33	T	V	LIVRETA	2,048	V	LIVRETA	1,830	A-1		5 184,63	14 813,76
SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)	2020	P	Extension et restructuration de l'EHPAD l'Esqurette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	911 000,00	879 142,34	23,96	A	V	LIVRETA	1,114	V	LIVRETA	1,100	A-1		9 804,88	32 208,10
SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)	2021	P	EHPAD ESQUIRETTE construction 30 logts PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 100 000,00	1 079 773,04	38,25	A	V	LIVRETA	1,532	V	LIVRETA	1,510	A-1		16 531,03	20 532,39



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)	2021	P	EHPAD ESQUIRETTE construction 30 logts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	672 500,00	656 643,52	33,25	A	V	LIVRETA	1,116	V	LIVRETA	1,100	A-1		7 323,40	16 030,91
SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)	1999	P	CONSTRUCTION DE LA MAPAD	CREDIT FONCIER DE FRANCE	858 287,97	152 299,05	2,50	A	V	EURIBOR12M	3,663	F	FIXE	3,800	A-1		5 787,37	48 885,18
TOTAL GENERAL					3 986 200,67	3 056 726,21											44 631,31	132 470,34

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	177 101,65
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 123 078,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 300 179,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 718 773,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	7,78

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**
B1.7**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204182	PROGRAMME HABITAT CAP SUD 2	Construction de logements sociaux	Office 64 de l'Habitat	Autre personne de droit public	27 583,00
204182	Programme OSTALADA	Construction de logements sociaux	Office 64 de l'Habitat	Autre personne de droit public	43 405,00
204182	Programme LES TILLEULS	Construction de logements sociaux	Office 64 de l'habitat	Autre personne de droit public	20 159,00
204182	Programme Habitat CAP SUD 2 complément	Construction de logements sociaux	Pau Béarn Habitat	Autre personne de droit public	46 200,00
204182	Programme Le domaine de Lorette	Construction de logements sociaux	CDC Habitat	Autre personne de droit public	52 500,00
20422	Ravalement de façades	Aide aux ravalements de façades	Particuliers	Autre personne de droit privé	5 000,00
FONCTIONNEMENT					
657362	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	CCAS	Autre personne de droit public	470 000,00
657363	Subvention de fonctionnement 2023	Subvention de fonctionnement 2023	EPC La cité des arts	Etablissement de droit public	575 000,00
65738	Développement social urbain	Subvention de fonctionnement	GIP DSU	Autre personne de droit public	5 150,00
6574	Subvention de fonctionnement 2023	aide aux associations 2023	Associations loi 1901	Association	218 275,00
6574		Subvention de fonctionnement école privée	ECOLE CALENDE RETA	Association	17 297,00
6574		Subvention de fonctionnement école privée	OGEC NOTRE DAME	Association	73 765,00
6574		Subventions acquisition vélo électrique	Particuliers	Personne physique	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant Autorisations Programme 2020 à 2025			Montant des Crédits de Paiements			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustements	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2) Reports + BP	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Budget principal							
9003 Cathédrale	1 812 000	188 000	2 000 000	161 033,83	640 558	1 198 408,17	
0078 Cirque chapiteau/vestiaires	264 000	236 000	500 000	21 374,40	60 000	418 625,60	
0120 Aménagement de rues	1 626 700	873 300	2 500 000	1 062 993,13	578 517	858 489,87	
0163 Groupe scolaire du Laoü	835 000	0	835 000	355 113,21	90 068	389 818,79	
0046 Entretien éclairage public	1 000 000		1 000 000		396 959	603 041,00	
123 Entretien bâtiments	1 800 000		1 800 000		881 982	918 018,00	
124 Entretien voirie (entretien, mobilier urbain et pluvial)	2 400 000		2 400 000		939 457	1 460 543,00	
130 Terrain synthétique foot/rugby	1 300 000		1 300 000		1 004 397	295 603,00	
160 Rénovation Charcuterie	3 000 000		3 000 000		167 800	2 832 200,00	
161 Réhabilitation remparts Cité	1 000 000		1 000 000		130 000	870 000,00	
165 Etude aménagement Lacaussade	500 000		500 000		195 785	304 215,00	
	15 537 700	1 297 300	16 835 000	1 600 514,57	5 085 523	10 148 962	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/N :			NEANT
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
NEANT		Total recettes	
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
NEANT		Total dépenses	
Restes à employer au 31/12/N :			
Total reste à employer au 01/01/N :			
Total Recettes		Total Dépenses	
TOTAL reste à employer au 31/12/N :			

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		41,00	0,57	41,57	35,43	3,83	39,26
Adjoint adm principal 1ère cl 2017	C	11,00	0,00	11,00	10,56	0,00	10,56
Adjoint adm principal 2ème cl 2017	C	9,00	0,57	9,57	8,87	0,00	8,87
Adjoint administratif 2017	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Territorial	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,83	2,83
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,97	1,00	3,97
Rédacteur principal 1ère cl	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 2ème cl	B	3,00	0,00	3,00	2,03	0,00	2,03
FILIERE TECHNIQUE (c)		76,00	18,87	94,87	76,21	11,43	87,64
Adjoint technique 2017	C	14,00	7,34	21,34	9,91	7,19	17,10
Adjoint technique princ 1è cl 2017	C	37,00	8,26	45,26	45,26	0,00	45,26
Adjoint technique princ 2è cl 2017	C	4,00	3,27	7,27	7,27	0,00	7,27
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	0,00	3,15	3,15
Technicien principal 1ère cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal 2ème cl	B	3,00	0,00	3,00	1,17	0,09	1,26
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	6,24	16,24	14,53	0,45	14,98
ATSEM principal 1ère classe 2017	C	2,00	5,29	7,29	6,83	0,00	6,83
ATSEM principal 2ème classe 2017	C	0,00	0,86	0,86	0,91	0,00	0,91
Assistant socio-éducatif A	A	1,00	0,00	1,00	0,87	0,00	0,87
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur jeunes enfants A	A	4,00	0,09	4,09	2,92	0,45	3,37
Educateur jnes enfnts cl exc A	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	3,94	6,94	6,05	0,74	6,79
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	0,00	2,58	2,58	1,69	0,74	2,43
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	2,00	1,36	3,36	3,36	0,00	3,36
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,71	2,71	2,00	0,69	2,69

VILLE DE LESCAR - Budget principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/2023
ID : 064-216403352-20230329-BP-23 - COMMUNE-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS NON BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS princip 1ère cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial APS	B	0,00	0,71	0,71	0,00	0,69	0,69
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Assistant de Conservation	B	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	10,76	21,76	8,80	9,48	18,28
Adjoint animation princ 2èm cl 2017	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation 2017	C	7,00	10,76	17,76	4,80	9,48	14,28
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1ère cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef princ pol munic	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,49	1,49	0,00	1,49	1,49
Directeur des services tech.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Surveillant écoles	C	0,00	0,49	0,49	0,00	0,49	0,49
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		146,00	42,44	188,44	145,88	28,11	173,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint d'animation 2017	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2017	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	567	0,00	3-2	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	653	0,00	110	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	778	0,00	A Contrat de projet	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	372	0,00	3-2	CDD
Directeur des services tech.	A	OTR	791	0,00	3-4	CDI
Educateur jeunes enfants A	A	S	528	0,00	3-2	CDD
Educateur jeunes enfants A	A	S	444	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial APS	B	SP	397	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur	B	ADM	397	0,00	3-2	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Surveillant écoles	C	OTR	354	0,00	3-4	CDI
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 1ère cl	B	TECH	547	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème cl	B	TECH	444	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
27/03/1987 -	SEPA		SAEML	59 780,00
03/01/1990 -	CRCA		Organisme bancaire	1 531,50
27/06/1996 -	SAEML ANNA BORDENAVE		SAEML	948 080,50
31/03/2010 -	Caisse Epargne		Organisme bancaire	2 016,00
13/09/2019 -	Pau Béarn Pyrénées Restauration		CPL	33 825,00
03/02/2022 -	SPL des Pyrénées Atlantiques		SPL	500,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
24/03/2006 - CONSTRUCTION DE LA MAPAD	SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)	CONSTRUCTION FOYER LOGEMENT POUR HANDICAPES DE 50 LITS		152 299,05
17/11/2010 - ENSOLEILLADE	L ENSOLEILLADE			288 868,26
CONSTRUCTION FOYER LOG 50 LITS HANDICAP				
19/02/2020 - Extension et restructuration EHPAD Esqurette	SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)			879 142,34
19/02/2020 - EHPAD ESQUIRETTE	SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)			1 079 773,04
construction 30 logts PLS				
19/02/2020 - EHPAD ESQUIRETTE	SAEML ANNA BORDENAVE (MAPAD)			656 643,52
construction 30 logts				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
30/03/2022 -	Comite Action Sociale Lescar		Association	20 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté Agglomération Pau Béarn Pyrénées	01/01/2000	TPU	5 294 755,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	01/01/1986	-	EPA	Non
EPC	LA CITE DES ARTS	30/03/2022	2022_025 - 30/03/2022	EPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	CIMETIERES	12/06/2019	2019/057 - 12/06/2019	21640335200182	SPIC	Oui

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Budget Principal	TVA sur vente ouvrage Lescar Cité bimillénaire		2017/088 - 12/07/2017	
Budget Principal	Activité occasionnelle: TVA sur cessions immobilières	01/01/2013	-	
Budget Principal	TVA sur travaux conventionnés réalisés pour le compte de tiers et remboursés par ledit tiers	01/01/2015	-	
Budget Principal	TVA sur immeubles locatifs TVA sur loyers commerciaux	01/01/2019	2019/002 - 27/02/2019	

COMMUNE DE LESCAR
Budget principal
Budget Primitif de l'exercice 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF



IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases prévisionnelles	Variation des bases/(CA N- 1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/CA N-1	Estimation Produit à recevoir	Estim. prélèvt Coefficient Correcteur 0,9732	TOTAL Estimation Produit à recevoir	Variation du produit/CA N- 1
TFPB	21 999 066 €	5,152%	29,27%	0,00%	6 439 127 €	- 172 569 €	6 266 558 €	4,942%
TH Logts vacants & résidences secondaires	667 074 €	7,100%	13,30%	0,00%	88 721 €		88 721 €	6,919%
TFPNB	118 367 €	7,100%	62,53%	0,00%	74 015 €		74 015 €	7,100%
TOTAL	22 784 507 €	5,22%			6 601 862 €		6 429 294 €	4,895%

D2 – ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice...29...
Nombre de membres présents...24...
Nombre de suffrages exprimés...24...
VOTES : Pour...23...
Contre...6...
Abstentions...0...

Date de convocation : le 23 mars 2023

Présenté par le Maire,
A Lescar le 29 mars 2023
Le Budget Primitif 2023
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Lescar, le 29 mars 2023

Les membres du Conseil Municipal,

Mme REVEL

M. BALEIX

Mme JANVIER

M. CERESUELA

Mme BRAULT

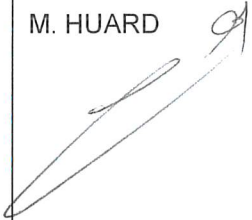
M. SALLES

Mme BORDENEUVE

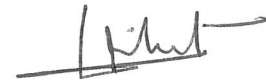
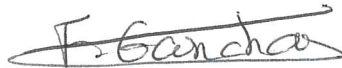
M. SETIER

Mme DARRACQ-MOUSTIE

M. HUARD



Mme GANCHOU-CASTILLON



Mme AIRIEAU



M. LOT



Mme DOMINGOS

M. BIERGE

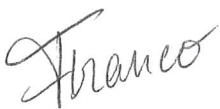


Mme PARRAGUETTE

M. CARROUCHE



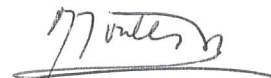
Mme FRANCO



M. BORDENAVE

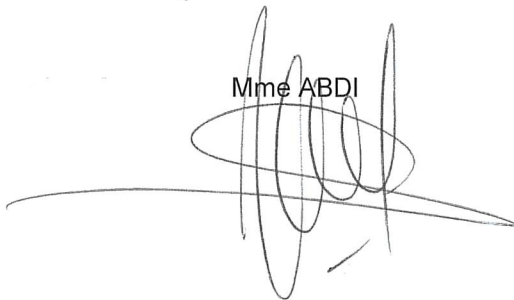


Mme BLOCKELET



M. LESPES

Mme ABDI



M. LAVIGNE

Mme LAFARGUE



M. GIBEAUX



M. MANGE



Mme CLAVERIE



M. JOUANDET





Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

Budget annexe **Cimetières** (SPIC)

n° SIRET 216 403 352 00182

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Budget Primitif 2023

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	230 700,00	230 700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		230 700,00	230 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	276 840,00	230 700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 46 140,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		276 840,00	276 840,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	507 540,00	507 540,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	262 800,00		230 700,00	230 700,00	230 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		262 800,00		230 700,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL		262 800,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**230 700,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	262 800,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		262 800,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		262 800,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**230 700,00****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
230 700,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	315 360,00	0,00	276 840,00	276 840,00	276 840,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	315 360,00	0,00	276 840,00	276 840,00	276 840,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	315 360,00	0,00	276 840,00	276 840,00	276 840,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	315 360,00	0,00	276 840,00	276 840,00	276 840,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**276 840,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE LESCAR - Cimetieres - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
 Reçu en préfecture le 12/04/2023
 Publié le 23/04/2023
 ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	262 800,00		230 700,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		262 800,00		230 700,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL		262 800,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	46 140,00
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 840,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (8)**

230 700,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	230 700,00	230 700,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	230 700,00	230 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	230 700,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	276 840,00	0,00	276 840,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		276 840,00	0,00	276 840,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 840,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	230 700,00	0,00	230 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		230 700,00	0,00	230 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	230 700,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	230 700,00	230 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	230 700,00	230 700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	46 140,00
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 840,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	262 800,00	230 700,00	230 700,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	262 800,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		262 800,00	230 700,00	230 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		262 800,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		262 800,00	230 700,00	230 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	230 700,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	262 800,00	230 700,00	230 700,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	262 800,00	230 700,00	230 700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		262 800,00	230 700,00	230 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		262 800,00	230 700,00	230 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	230 700,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	315 360,00	276 840,00	276 840,00
1687	Autres dettes	315 360,00	276 840,00	276 840,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		315 360,00	276 840,00	276 840,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		315 360,00	276 840,00	276 840,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		315 360,00	276 840,00	276 840,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 840,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	262 800,00	230 700,00	230 700,00
2135	Installations générales, agencements	262 800,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		262 800,00	230 700,00	230 700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		262 800,00	230 700,00	230 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		262 800,00	230 700,00	230 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	46 140,00
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 840,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216403352-20230329-BP_23_COMMUNE-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		276 840,00	I 276 840,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		276 840,00	276 840,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	276 840,00	276 840,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	276 840,00	0,00	0,00	276 840,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	46 140,00	0,00	46 140,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 276 840,00
Ressources propres disponibles	IV 46 140,00
Solde	V = IV – II (6) -230 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE CIMETIERES (SPIC)

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice...29....
Nombre de membres présents...29....
Nombre de suffrages exprimés...29....
VOTES : Pour...29....
Contre...0....
Abstentions...0....

Date de convocation : Le 23 mars 2023.

Présenté par la Maire,
A Lescar le 29 mars 2023
Le Budget Primitif 2023
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Lescar, le 29 mars 2023

Les membres du Conseil Municipal,

Mme REVEL



M. BALEIX



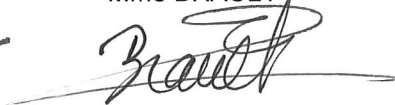
Mme JANVIER



M. CERESUELA



Mme BRAULT



M. SALLES



Mme BORDENEUVE



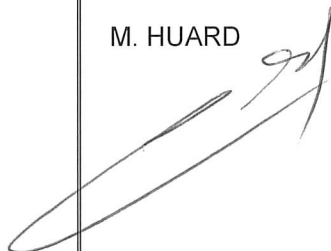
M. SETIER



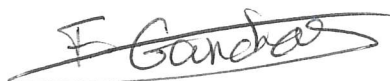
Mme DARRACQ-MOUSTIE



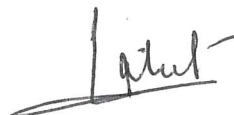
M. HUARD



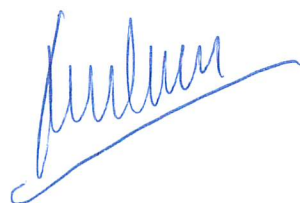
Mme GANCHOU-CASTILLON



M. MAITROT



Mme AIRIEAU



M. LOT

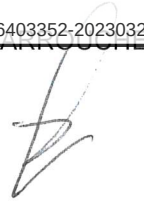


Mme DOMINGOS

M. BIERGE



Mme PARRAGUETTE



Mme FRANCO



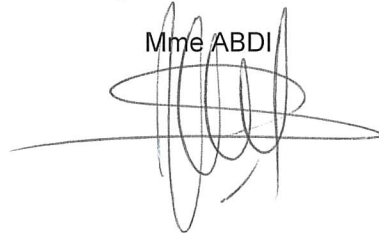
M. BORDENAVE



Mme BLOCKELET



M. LESPES



M. LAVIGNE

Mme LAFARGUE



M. GIBEAUX



M. MANGE



Mme CLAVERIE



M. JOUANDET

